



# EVEIL FARM HP

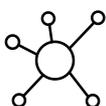
La performance hépatique



## Objectifs :

EVEIL FARM HP est un hépato-protecteur à base de macérât de plantes spécifiques. Il permet de maintenir les fonctions hépatiques au maximum.

On favorise ainsi les performances techniques (croissance, production, reproduction...), de meilleures transitions alimentaires, le maintien de l'appétit...



## Composition à base de plantes :

**Artichaut** : fonctions dépuratives, diurétiques. Stimule le foie et la vésicule biliaire.

**Bardane** : détoxifiante, stimule les fonctions éliminatrices du foie et des reins.

**Charbon marie** : aide à la formation de complexe hépato protecteur, apaise les crampes digestives.

**Curcuma** : protecteur gastro-intestinale. Stimulant des mucus intestinales et protège le foie.

**Gentiane** : purifiant de l'organisme, décongestionne le foie et stimule la vésicule biliaire.

**Pissenlit** : stimule et apaise le foie, vertus dépuratives et agit en cas d'inappétence. Préviens les problèmes rénaux.



# EVEIL FARM HP

La performance hépatique



Contribue à une meilleure efficacité alimentaire



Maintient les performances



Améliore les transitions alimentaires



## Mode d'emploi :

EVEIL FARM RP se distribue en pompe doseuse, dans les bacs à eau ou dans la ration.

- VOLAILLE : 0,35L pour 1000L d'eau consommé.
- PONDEUSE : cure de 5 jours consécutifs toutes les 4 à 8 semaines.
- VOLAILLE DE CHAIR : 3 jours consécutifs lors des transitions alimentaires.
- BOVIN : 20 ml par animal et par jour pendant 5 jours consécutifs.

Renouveler la cure à chaque saison. Pour les jeunes bovins diminuer à 10 ml par jour.

- OVIN-CAPRIN : 10 ml par animal et par cure de 5 jours consécutifs. Renouveler la cure aussi à chaque saison.



## Préconisations :

- Conserver à l'abri de l'humidité
- Ne pas mélanger avec d'autres produits à base de plantes et de la gamme EVEIL FARM.



- Ne pas stocker à proximité de source de chaleur et électrique.
- Ce produit peut être utilisé en agriculture biologique conformément aux règlements (CE) n° 848/2018 et (CE) 889/2008. Certifié par FR-BIO-01 sas F-32600.



## Présentation :

- Liquide : bidon de 5L et 10L
- Poudre : Sac de 15 kg